



DÉCISION PRISE EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Délégation faite au Président

Réf. : P315_2020

Date : 13/08/2020

OBJET : Construction d'un Pôle Santé Libéral Ambulatoire à Valognes – Avenant n°1 aux lots n°1, 2, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 13, 14 et Avenant n°2 au lot n°15

Exposé

La Communauté d'Agglomération du Cotentin a conclu quatorze marchés publics de travaux en mai 2019 pour la construction d'un Pôle Santé Libéral Ambulatoire à Valognes.

Un premier avenant de 6 150,00 € HT a été conclu avec l'entreprise EUROVIA en novembre 2019 pour le lot n°15 VRD Espaces Verts.

Les travaux sont en cours d'exécution et pour la bonne exécution des prestations, des travaux en plus-values et en moins-values sont apparus nécessaires, notamment suite aux modifications d'aménagement du cabinet dentaire situé au niveau 1 et à la prise en compte des frais liés à la mise en place de mesures adéquates sur le chantier consécutifs à la pandémie de COVID-19.

En conséquence, il est proposé de conclure les avenants correspondants :

Intitulé des lots	Titulaire	Montant marché notifié mai 2019	Montant HT des avenants	Montant total HT (marchés + avenants)
Lot n° 1 gros-œuvre	LEDUC	550 033,68 €	17 684,70 €	567 718,38 €
Lot n° 2 charpente bois	DALMONT	34 012,21 €	4 716,02 €	38 728,23 €
Lot n° 5 menuiserie alu, serrurerie	AMC FOLLIOU	244 995,08 €	6 544,02 €	251 539,10 €
Lot n°6 menuiserie bois	DALMONT	135 334,38 €	- 1 535,92 €	133 798,46 €

Lot n°7 plâtrerie, isolation	DALMONT	115 358,71 €	16 961,44 €	132 320,15 €
Lot n° 8 plafonds suspendus	LELUAN MAP	24 883,20 €	415,72 €	25 298,92 €
Lot n° 9 carrelage, faïence	LEDUC	25 709,75 €	1 127,21 €	26 836,96 €
Lot n° 10 revêtements sols souples	LC SOLS	30 439,04 €	3 763,20 €	34 202,24 €
Lot n° 11 peinture	Guy LEFEVRE	44 933,30 €	1 695,09 €	46 628,39 €
Lot n° 13 plomberie, chauffage, ventilation	CEME GUERIN	230 386,50 €	10 310,77€	240 697,27€
Lot n° 14 électricité	SELCA	165 891,60 €	14 758,00 €	180 649,60 €
Lot n° 15 VRD, espaces verts	EUROVIA	204 903,76 €	Avenant 1 : 6 150,00 € Avenant 2 : 9 352,58 €	220 406,34 €

Par ces motifs, le Président de la Communauté d'Agglomération du Cotentin,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.5211-10,

Vu la délibération n°DEL2020_059 du 13 juillet 2020 portant délégation de pouvoir du Conseil au Président de la Communauté d'Agglomération du Cotentin,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et le décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics, et notamment l'article 139,

Décide

- **De signer** un avenant n°1 au lot n°1 « gros-œuvre » avec l'entreprise LEDUC, dont le siège social est situé ZA Café Cochon – 50690 VIRANDEVILLE, pour un montant de 17 684,70 € HT soit 21 221,64 € TTC ce qui porte le montant du marché public de travaux à 567 718,38 € HT soit 681 262,06 € TTC (augmentation de 3,22 %),
- **De signer** un avenant n°1 au lot n°2 « charpente bois » avec l'entreprise DALMONT, dont le siège social est situé 59 rue Jean François Millet – 50440 LA HAGUE, pour

un montant de 4 716,02 € HT soit 5 659,22 € TTC ce qui porte le montant du marché public de travaux à 38 728,23 € HT soit 46 474,87 € TTC (augmentation de 13,87 %),

- **De signer** un avenant n°1 au lot n°5 « menuiserie aluminium, serrurerie » avec l'entreprise AMC FOLLIOU, dont le siège social est situé Avenue Jean Monnet – BP 58 – 50700 VALOGNES, pour un montant de 6 544,02 € HT soit 7 852,82 € TTC ce qui porte le montant du marché public de travaux à 251 539,10 € HT soit 301 846,92 € TTC (augmentation de 2,67 %),
- **De signer** un avenant n°1 au lot n°6 « menuiserie bois » avec l'entreprise DALMONT, dont le siège social est situé 59 rue Jean François Millet – 50440 LA HAGUE, pour un montant de - 1 535,92 € HT soit - 1 843,10 € TTC ce qui porte le montant du marché public de travaux à 133 798,46 € HT soit 160 558,15 € TTC (diminution de 1,13 %),
- **De signer** un avenant n°1 au lot n°7 « plâtrerie, isolation » avec l'entreprise DALMONT, dont le siège social est situé 59 rue Jean François Millet – 50440 LA HAGUE, pour un montant de 16 961,44 € HT soit 20 353,73 € TTC ce qui porte le montant du marché public de travaux à 132 320,15 € HT soit 158 784,18 € TTC (augmentation de 14,70 %),
- **De signer** un avenant n°1 au lot n°8 « plafonds suspendus » avec l'entreprise LELUAN MAP, dont le siège social est situé ZA d'Armanville – BP 9 – 50700 VALOGNES, pour un montant de 415,72 € HT soit 498,86 € TTC ce qui porte le montant du marché public de travaux à 25 298,92 € HT soit 30 358,70 € TTC (augmentation de 1,67 %),
- **De signer** un avenant n°1 au lot n°9 « carrelage, faïence » avec l'entreprise LEDUC, dont le siège social est situé ZA Café Cochon – 50690 VIRANDEVILLE, pour un montant de 1 127,21 € HT soit 1 352,65 € TTC ce qui porte le montant du marché public de travaux à 26 836,96 € HT soit 32 204,35 € TTC (augmentation de 4,38 %),
- **De signer** un avenant n°1 au lot n°10 « revêtements sols souples » avec l'entreprise LC SOLS, dont le siège social est situé Ferme de la Folie – 14400 RANCHY, pour un montant de 3 763,20 € HT soit 4 515,84 € TTC ce qui porte le montant du marché public de travaux à 34 202,24 € HT soit 41 042,69 € TTC (augmentation de 12,36 %),
- **De signer** un avenant n°1 au lot n°11 « peinture » avec l'entreprise Guy LEFEVRE, dont le siège social est situé 715 Bd de l'Est – BP 104 – 50110 CHERBOURG-EN-COTENTIN, pour un montant de 1 695,09 € HT soit 2 034,11 € TTC ce qui porte le montant du marché public de travaux à 46 628,39 € HT soit 55 954,07 € TTC (augmentation de 3,77 %),
- **De signer** un avenant n°1 au lot n°13 « plomberie, chauffage, ventilation » avec l'entreprise CEME GUERIN, dont le siège social est situé ZI la Capelle – BP 552 – 50002 SAINT LO cedex, pour un montant de 10 310,77 € HT soit 12 372,92 € TTC ce qui porte le montant du marché public de travaux à 240 697,27 € HT soit 288 836,72 € TTC (augmentation de 4,48 %),
- **De signer** un avenant n°1 au lot n°14 « électricité » avec l'entreprise SELCA, dont le siège social est situé ZA Maison Georges – BP 80120 – 50440 LA HAGUE, pour un montant de 14 758,00 € HT soit 17 709,60 € TTC ce qui porte le montant du marché

public de travaux à 180 649,60 € HT soit 216 779,52 € TTC (augmentation de 8,90 %),

- **De signer** un avenant n°2 au lot n°15 « VRD, espaces verts » avec l'entreprise EUROVIA, dont le siège social est situé 40 route de Saint Lô – 50190 PERIERS, pour un montant de 9 352,58 € HT soit 11 223,10 € TTC ce qui porte le montant du marché public de travaux avec l'avenant 1 à 220 406,34 € HT soit 264 487,61€ TTC (augmentation cumulée avec les avenants 1 et 2 de 7,57 %),
- **De dire** que les crédits sont inscrits au budget principal article 2313, ligne de crédit 55887,
- **D'autoriser** le Vice-Président ou le Conseiller Délégué à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente décision.

Le Président,

David MARGUERITTE